

Bretagne, Côtes-d'Armor

Callac

Kerlossouarn

Manoir, Kerlossouarn (Callac)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00003294

Date de l'enquête initiale : 1968

Date(s) de rédaction : 1968, 1974

Cadre de l'étude : étude d'inventaire

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : manoir

Parties constituantes non étudiées : édifice agricole

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : 1968, F1, 197

Historique

Période(s) principale(s) : 17e siècle

Description

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; grès ; appareil mixte

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; croupe

Escaliers : escalier intérieur : escalier tournant à retours

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Ce dossier correspond à une transcription numérique d'éléments d'enquêtes antérieures à 2000. **Tout enrichissement est le bienvenu**

Liens web

- Dossier Inventaire : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA00003294>

Annexe 1

Etude d'inventaire sur le canton de Callac, 1968 :

Lien [PDF](#)

Illustrations



Vue de situation du sud-ouest
Phot. Guy Artur
IVR53_19712200280V



Vue de la façade sud
Phot. Guy Artur
IVR53_19712200279V



Vue de la façade nord
Phot. Guy Artur
IVR53_19712200278V

Auteur(s) du dossier : F. Pavis, Hermon
Copyright(s) : (c) Inventaire général



Vue de situation du sud-ouest

IVR53_19712200280V

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la façade sud

IVR53_19712200279V

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la façade nord

IVR53_19712200278V

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation